
WALCOURT

Opération de Développement Rural

Compte-rendu de la 7^{ème} séance de la CLDR

Salle communale de Thy-le-Château
Le 15 février 2023

Présents : voir annexe 1

Principaux acronymes :

CLDR	Commission Locale de Développement Rural
DNF	Département de la Nature et des Forêts (Région wallonne)
DR	Développement Rural
FRW	Fondation Rurale de Wallonie
GT	Groupe de Travail
IC	Information-Consultation
ODR	Opération de Développement Rural
PCDR	Programme Communal de Développement Rural
PIC	Plan d'Investissement Communal

Introduction

La FRW souhaite la bienvenue aux membres et énonce l'ordre du jour de la réunion.

Approbation du PV de la réunion du 22 juin 2022

Les membre de la CLDR ayant reçu le compte-rendu de la 6^{ème} réunion par voie de mail approuvent le document. Un membre signale que certaines absences sont peut-être dues au changement de jour des réunions (mercredi au lieu de jeudi). Il est proposé d'alterner les réunions sur ces deux jours. La prochaine réunion sera programmée un jeudi.

Changements dans la composition de la CDLR

Deux membres ont quitté la CLDR :

- Mme MARTENS, élue communale → suite à son déménagement en dehors de la Commune, elle quitte son mandat politique et son mandat dans la CLDR
- Mme LECHAT, habitante de Vogenée, a envoyé une lettre de démission

Deux nouveaux membres sont accueillis au sein de la CLDR :

- Madame DRUSZCZ Patricia, habitante de Laneffe
- Madame COUVREUR Nathalie, habitante de Thy-le-Château

Les membres souhaitent la bienvenue à Madame COUVREUR qui se présente brièvement.

Rétroactes des étapes déjà franchies

Un rapide rappel des travaux déjà réalisés par la CDLR est effectué par la FRW :

- 28/04/2022 : présentation de la stratégie par le bureau d'études DR(EA)²M et échanges
- 12/05/2022 et 08/06/2022 : travail sur le tri, regroupement, affinage des projets en sous-groupes
- 22/06/2022 : priorisation des projets (répartition des projets dans les lots 1, 2 et 3, en fonction de leur temporalité de réalisation)

La FRW précise que la séance d'aujourd'hui est principalement consacrée à la présentation des fiches-projets par le bureau d'études DR(EA)²M et qu'une deuxième séance de présentation sera certainement nécessaire. Après ces deux réunions consacrées aux fiches-projets, la CLDR se réunira pour valider officiellement le PCDR, qui devra ensuite être approuvé par le Conseil communal. Le dossier sera ensuite défendu à la Région wallonne, auprès du Pôle Aménagement du Territoire, en vue de son approbation par le Gouvernement wallon.

Après son approbation par le Gouvernement wallon, les projets pourront être mis en œuvre, avec notamment des subsides en développement rural.

La FRW signale ensuite que le travail a continué depuis la dernière réunion de la CLDR pour arriver à une proposition de fiches-projets et notamment :

- Délibération du Collège communal sur la composition des lots (28/07/2022)
- Des échanges d'informations entre la Ville et le bureau d'études pour alimenter le contenu des fiches-projets
- Une réunion technique sur la thématique des sentiers entre le service travaux de la Ville, l'ADL, l'Office du tourisme et la FRW afin d'affiner la fiche-projet 1.4 *Aménagement ou réhabilitation des sentiers, balisage et entretien de ceux-ci*.
- Des premières versions de fiches-projets proposées par l'Auteur à la Ville et échanges sur ces dernières
- Approbation des Fiches-projets par le Collège le 09/02/2023.

Présentation des premières fiches-projets par DR(EA)²M

Avant de céder la parole au bureau d'études pour la présentation des fiches-projets, la FRW rappelle le contenu des fiches-projets en fonction de leur classement dans les différents lots. Les fiches-projets de lot 1 sont très détaillées, avec notamment des estimations financières, localisations, impacts sur la résilience du territoire, un programme de réalisation, etc. A contrario les fiches-projets de lot 3 ne comprennent qu'une description succincte du projet, une justification et le lien avec la stratégie.

La FRW précise également que les projets n'en sont qu'aux premières réflexions abouties et que par la suite, une fois qu'il aura été décidé de mettre en œuvre les projets, des analyses plus approfondies devront être menées, notamment avec l'aide de bureaux d'études spécifiques. Les projets ne sont donc pas encore assez matures pour être réalisés comme tels. L'intérêt pour la Commune d'avoir des fiches-projets est de pouvoir les utiliser pour solliciter des subsides en développement rural, pour rentrer dans des appels à projets lancés par les Ministres ou pour pouvoir solliciter d'autres pouvoirs subsidiaires ou droits de tirage.

La FRW cède la parole à Madame CHAPAUX du bureau d'études DR(EA)²M pour la présentation des fiches-projets.

Madame Chapaux rappelle les 3 types de fiches-projets en fonction des lots et les intitulés des fiches-projets des deux premiers lots. Les différentes fiches sont ensuite présentées.

Des échanges ont lieu sur ces dernières et plusieurs points d'attention sont relevés :

- **Fiche-projet 1.1 : Réaménagement de la Place de Gourdinne :**
 - Quel est le nombre de places de parking perdues : environ 10 → ce projet devra être bien expliqué aux riverains car la pression automobile est très forte et ne fait que s'accroître. Il est rappelé que ce projet a été « validé » par le groupe « les Dégourdinnoises », riveraines à la Place, par les agriculteurs concernés, par la Ville et par les TEC. Un bus a d'ailleurs testé les aménagements possibles pour s'assurer de la faisabilité d'un demi-tour sur la place
 - Il serait intéressant d'intégrer le terrain appartenant à la Paroisse (au nord de la salle de village) au projet. Un accès doit cependant être maintenu pour que les services de secours puissent accéder à l'arrière de la maison de village

- **Fiche 1.2 : Réaménagement et sécurisation du centre de Fraire**
 - Un membre se demande si les subsides en développement rural peuvent être utilisés plusieurs fois pour un même projet. Il est rappelé que les subsides en développement rural viennent toujours en complément d'autres subsides. Pour le projet de Fraire, le PIC (Plan d'Investissement Communal) pourrait être utilisé par exemple pour compléter la part de subsides en développement rural.
 - Une attention sera portée au passage du charroi agricole dans le village vu son interdiction d'emprunter la future E420. Des normes existent en la matière au niveau régionale et la tutelle vérifie si les projets répondent bien à ces normes
 - Un membre s'interroge sur la possibilité de mettre en place une rue scolaire. Ceci n'est pas possible à Fraire vu que la rue est un axe principal de circulation
 - Les zones de stationnement créées en périphérie du site à aménager devront être utilisées par les parents des écoliers, ce qui n'est pas forcément chose aisée à voir les comportements actuels
 - Le choix des aménagements végétalisés s'est réalisé avec la contrainte que ces deniers doivent être amovibles. Des grands arbres ne sont donc pas compatibles avec ce genre d'aménagements

- **Fiche 1.3 : Aménagement d'une maison rurale à Clermont**
 - Il serait intéressant d'intégrer au projet, l'installation de parois amovibles afin de pouvoir créer, au besoin, des espaces plus petits au sein de la grande salle

- Concernant le chauffage, rien n'est défini à ce stade, un bureau d'études en techniques spéciales sera chargé de définir le système le plus opportun en fonction des besoins et des réalités du marché de l'énergie au moment de la mise en œuvre du projet. Il est à noter que le système choisi ne devra pas prévoir d'inertie afin de pouvoir chauffer rapidement les locaux
 - Un projet en lot 3 prévoit l'aménagement d'un terrain multisport à Clermont. Celui-ci serait situé sur le parking actuel du terrain de football et sera donc en lien direct avec la future maison rurale
 - La mise en place de toilettes publiques accessibles en dehors des plages d'utilisation de la salle sera intégrée au projet. Cet équipement sera utile notamment pour la zone de détente prévue dans le projet. Les membres ne minimisent pas la nécessité d'entretien d'un tel équipement, mais cet inconvénient sera grandement contrebalancé par le service précieux rendu
 - Suite au questionnement d'un membre, il est précisé que l'option « démolition et reconstruction » a été envisagée mais non retenue car les coûts seraient alors plus importants
- **Fiche 1.4 : Aménagement ou réhabilitation des sentiers, balisage et entretien de ceux-ci**
 - La visée utilitaire du sentier proposé doit être mise en avant, notamment pour solliciter des subsides en développement rural. Ce sentier permet en effet de connecter le centre-ville avec le CPAS et le hall sportif.
 - Un éclairage du sentier est prévu. Plusieurs membres s'interrogent sur l'utilité de celui-ci → à voir si le sentier sera utilisé la nuit. Le bureau d'études explique ne pas envisager un éclairage uniforme sur l'ensemble du sentier, mais plutôt des lampes solaires en bas du périmètre
 - Problématique de l'entretien : mieux vaut ne pas trop investir au risque de voir les aménagements vandalisés → prévoir des aménagements sobres et utiles
 - Les membres présents souhaiteraient élargir la fiche à d'autres tronçons. La fiche sera rédigée de manière plus large afin de pouvoir l'utiliser pour aller chercher des subsides pour d'autres tronçons ou itinéraires
 - **Fiche 2.2 : Sécurisation des cœurs de village**
 - L'objectif de cette fiche est d'avoir un fil conducteur dans les aménagements des cœurs de village. Si un village a besoin d'un aménagement précis, la fiche-projet pourra être activée pour une demande de subsides
 - Les membres se demandent s'il est possible de limiter les voiries à 30 km/h dans tous les centres de village. Il est rappelé que le « physique » d'une voirie, son contexte, influe sur la vitesse des véhicules et qu'il est donc primordial de prévoir des aménagements sur les voiries incitant les automobilistes à ralentir (rétrécissements, chicanes, etc.)
 - Le choix des végétaux devrait être réfléchi de manière à limiter leur entretien et à leur donner une utilité (effet « barrière », fruits, fleurs (arbustes pérennes vs. fleurs annuelles), arbustes/arbres persistant, etc.)

- **Fiche 2.3 : Installation d'aires de jeux dans les villages**
 - La Commune est responsable légalement des plaines de jeux publiques et des inspections ont lieu régulièrement → difficulté de répondre aux normes qui évoluent tout le temps

- **Fiche 2.4 : Augmentation du réseau de haies et du nombre de vergers**
 - Le choix des espèces risque d'évoluer avec le changement climatique
 - Il serait utile d'identifier clairement sur la carte les vergers publics et les vergers privés. Leur nombre semble insuffisant par rapport à la réalité de terrain. Il est rappelé que dans un premier temps, cette cartographie devra être mise à jour
 - Afin d'identifier des sites potentiels pour développer de nouveaux vergers ou en réhabiliter, les anciennes cartographies pourraient être utilisées
 - Il est proposé d'essayer de greffer des anciennes variétés repérées sur le territoire plutôt que d'acheter de nouveaux plants. Des ateliers de greffages, de taille, etc. pourraient être organisés lors des journées de l'arbre par exemple

- **Fiche 2.5 : Installation de services au sein de la gare**
 - A partir de juillet, une navette de bus ira vers les Lacs de l'Eau d'Heure et Froidchapelle, uniquement en semaine
 - Pour l'instant, les réseaux TEC sont en train d'être repensés et la gare de Walcourt serait pressentie pour être la porte d'entrée vers les Lacs et vers le nouveau parc national *Entre-Sambre-et-Meuse*. Des offres en bus devraient donc venir se greffer au niveau de la gare et rayonner vers les Lacs et les Communes du parc national
 - Les diverses réflexions en lien avec l'initiative supracommunale *Charleroi Mobilité* seront à considérer pour l'évolution de l'offre de mobilité à Walcourt

A l'issue de la présentation, les membres exposent leur souhait d'avoir accès aux fiches-projets. Ces dernières seront mises sur le site internet dédié au PCDR¹, avec un accès privilégié pour les membres de la CLDR. Les informations seront envoyées ultérieurement aux membres.

Les fiches projets n'ayant pu être présentées au cours de la réunion le seront lors de la prochaine rencontre de la CLDR. Une date ne peut être annoncée car des réunions de travail (notamment avec le DNF) non encore programmées doivent d'abord être organisées.

Divers

Les membres de la CLDR ne soulèvent pas de points divers.

La FRW demande aux membres de contribuer à l'évaluation de leur Fondation par le remplissage d'un questionnaire de satisfaction distribué à tous.

¹ <https://www.pcdr-walcourt.info/>

Clôture de la réunion

Mme LECLERCQ clôture la séance en remerciant les membres de la CLDR présents pour leur participation à cette réunion et en leur rappelant que les projets devront encore être mûris et réétudiés au cas par cas par un bureau d'études lors de leur mise en œuvre.

Pour le Bureau Régional ESEM
de la Fondation Rurale de Wallonie

Xavier PAULY – Amandine SENTE
Agents de Développement

Fondation Rurale de Wallonie
Equipe Entre-Sambre-et-Meuse
Xavier PAULY - Amandine SENTE
Rue de France, 66 - 5600 Philippeville
Tél 071 66 01 90
x.pauly@frw.be ou a.sente@frw.be

Annexe 1 : Participants

Nom	Prénom	Elu	P = Présent.e E = Excusé.e
ANTOINE	Jean-Marie		
BAL	Dominique		
BELLE	Zoé	x	
BERNARD	Guy	x	P
BERNARD	Hervé		
BOLLE	Jean-Nicolas	x	E
BOUCKAERT	Vanessa		
BRASSART	Benoît		
BROUSMICHE	Laurent	x	
BULTOT	Philippe	x	
CANON	Jean-Marie		
CHINTINNE	Thierry	x	
CLAUSE	Célia		
COLLE	Rudy		E
COUVREUR	Nathalie		P
CROISIER	Vincent		
DARDENNE	Aurélie		P
DECOCK	Jean-Claude		
DECOUVREUR	Christian		P
DEMILY	Hugues		P
DERMIENCE	Ferdi		P
DERYCKE	Fernand		
DRUSZCZ	Patricia		
DUPUIS	Fabienne		P
FRANC	Lionel		P
GERAIN	Claude		E
GERIN	Philippe		P
GEUBEL	Marc	x	
GRIMALDI	Mario		
HALLAERT	Christine		
HENDSCHEL	Cécile		E
HENDSCHEL	Aurélie		E
HENRARD	Ludovic	x	
JACQUES	Noël		
JOUNIAUX	Valérie		P
JOUNIAUX	Jacky		P
LAPÔTRE	Sabine		E

Nom	Prénom	Elu	P = Présent.e E = Excusé.e
LECLERCQ	Nathalie	x	P
LIESSENS	Thierry	x	
LORENT	Philippe		P
MABOGE	Claude		
MARCHAL	Vanessa		
MASSART	Pierre		
MASSET	Bénédicte		P
MATHOT	Michel		E
MOLLET	Béatrice		E
OTOUL	Joris		
PETIT	Pauline		
PETIT	Jean-Pierre		
PIERARD	Jacques		
POULIN	Christine	x	E
PREYAT	Nicolas	x	
ROCHET	Bernadette		E
ROLIN	Jean-Damien		
SCHOCKEEL	Charles		E
SCHOOAERT	Caroline		
SELVAIS	Bernadette	x	
STIEVENART	Baudouin		P
VANDENEUCKER	Karine	x	
YERNAUX	Illyès		P

Ainsi que :

- Monsieur LOSSEAU, agent relais de la Commune
- Mme CHAPAUX, bureau d'études DR(EA)²M
- Mme DEREUX, bureau d'études DR(EA)²M
- M. Xavier PAULY, Agent de Développement de la FRW
- Mme Amandine SENTE, Agent de Développement de la FRW